

SANTÉ _ PLUS FORT ENSEMBLE

Les problèmes en bref

- Des urgences qui nécessitent une prise en charge automatique très rapide
- Un déséquilibre au sein de l'agglomération d'Alzette Belval pour un accès aux soins de premier recours et la menace d'un désert médical
- Une continuité du parcours de soins impossible en transfrontalier
- Des formations qui doivent profiter au territoire

Les objectifs pour la période 2021/2027

OBJECTIFS >>

En cas d'urgence, la frontière n'est plus une barrière !

Je me soigne sur Alzette Belval quel que soit mon lieu de résidence et mon lieu d'emploi.

Mon parcours de soins ne connaît pas de freins.

Formons et maintenons nos professionnels sur Alzette Belval

CONSTATS

Aujourd'hui, l'application du protocole d'accord signé entre la France et le Luxembourg en 2016 n'est pas effective et les patients pris en charge par les services d'urgence ne peuvent pas automatiquement passer la frontière pour rejoindre l'hôpital le plus proche.

Beaucoup de communes françaises d'Alzette Belval vont être confrontées à une pénurie de médecins généralistes du fait d'un départ massif à la retraite des praticiens. Certains médecins choisissent de passer la frontière pour exercer dans de meilleures conditions. Les habitants ont donc beaucoup de difficulté pour avoir un médecin généraliste.

Pour un parcours de soins fluide, certains irritants doivent être levés. Ainsi, pour l'heure, il est apparu comme difficile voire inenvisageable les hospitalisations à domicile de l'autre côté de la frontière, l'utilisation d'ordonnance d'un pays à l'autre voire le rattachement d'enfants sur le régime de résidence et non du lieu d'emploi.

Il existe un problème criant de formation en matière de professionnels de santé et aussi un problème de maintien / de fuite des professionnels. Par ailleurs, la reconnaissance des diplômes des infirmiers et sage femmes français reste compliquée et les demandes de pratiques de la langue luxembourgeoise peuvent être un frein.

ATTENTES POUR LA COOPERATION FRANCO-LUXEMBOURGEOISE DE PROXIMITE

> obtenir des accords conventionnels pour que les patients avec des pathologies d'urgence vitale soit automatiquement envoyés vers l'hôpital le plus proche pour une prise en charge rapide.

> envisager un partenariat local pour que des médecins luxembourgeois assurent des consultations en France.

> mettre en place un partenariat entre la sécurité sociale française et la CNS pour trouver un accord sur la tarification des consultations des médecins luxembourgeois en France
> mettre en place une communication adéquate sur ce dispositif à l'attention des médecins et des habitants du territoire.

> envisager un accord local pour permettre des hospitalisations à domicile par le CHEM même en France.

> envisager une cellule locale de suivi et de remontée des irritants dans la santé franco-luxembourgeoise pour résolution des problèmes par les autorités nationales et transmission à la CIG afin qu'elle dispose d'éléments concrets relatifs aux irritants.

> prôner la mise en place d'une école transfrontalière d'infirmier, en partenariat (signature de convention avec l'école) avec le CHEM pour s'assurer du maintien des professionnels de santé sur le territoire d'Alzette Belval.